

MOBILISATION LE 2 JUILLET DU PERSONNEL DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

30 juin 2020

Mobilisation du 2 juillet 2020
Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille

Union syndicale Solidaires
cgt

Accueil d'urgence
365 jours par an
7/7 24/24

40 bébés accueillis
pour une capacité
de 23

Maison parentale :
34 personnes (parents
enfants) pour un
éducateur les soirs et
weekend

116%
d'occupation en
2019

Le (CDEF) de Chamalières est un établissement autonome de la fonction publique hospitalière. Notre mission se situe autour de la protection de l'enfance.

Nous souhaitons dénoncer aujourd'hui la situation alarmante dans laquelle nous sommes amenés à devoir prendre en charge ces enfants, souvent déstabilisés, parfois victimes de violences physiques et psychiques, toujours fragilisés, dans des conditions toujours plus complexes et inadmissibles !

Il nous est imposé d'accueillir des enfants là où les effectifs sont déjà saturés, il n'y a plus de chambre !

Les enfants restent parfois plus d'un an (au lieu de 6 mois maximum) car aucune orientation n'est possible. Nous accueillons des bébés dans une pouponnière qui a une capacité d'accueil pour 23 enfants (répartis sur 4 groupes) alors que nous en accueillons actuellement 40 (création temporaire en urgence de 2 groupes supplémentaires, un autre pourrait voir le jour sous peu...). Le dispositif est plus qu'engorgé. Autre exemple, à plusieurs reprises 5 bébés ont dû dormir dans une chambre de 9 m². Imaginez-vous confier votre enfant dans de telles conditions ?

Les autres groupes (3-18 ans) ont une capacité d'accueil de 13 enfants par groupe ! Et là encore, nous devons parfois prendre en charge jusqu'à 18 enfants ! Des chambres s'ensuivent donc dans des salles communes et les enfants partagent les repas très régulièrement à 20 personnes à table. A la maison parentale 34 personnes (parents en difficultés/enfants) pour un éducateur les soirs et le weekend...

Note direction fait du sureffectif un levier et une manne économique pour adapter les besoins. Cette stratégie ne prend pas en compte les dégâts sur le développement des enfants (difficultés d'apprentissage, troubles psychologiques...).

Nous voulons :

- Entériner le renforcement de certaines équipes
- Pérenniser les postes innovants créés pour suppléer nos difficultés d'accompagnement
- Favoriser les titularisations pour limiter la précarisation
- Diminuer la capacité d'accueil des groupes à 8 enfants tout en préservant la capacité d'accueil globale.

C'est pourquoi nous disons **STOP** à cette politique irresponsable et inconséquente faisant des enfants orphelins non pas protégés mais sacrifiés !

Nous ne demandons pas de primes... Mais des conditions d'accueil décentes pour les enfants !!!

M. GOUTTEBÉL a annoncé que la protection de l'enfance serait sa priorité en 2020... Qu'en est-il réellement ?

Il est temps, élus départementaux, de voter en prenant en considération les besoins énoncés.

Syndicat SUD Santé-Sociaux de Puy-de-Ôme-Union syndicale Solidaires, 20 rue Gabriel Péri, 63008 Clermont-Ferrand
Tél : 04 26 38 58 02 - Mail : sudsantésociaux3@wanadoo.fr

Depuis de nombreux mois, **les représentants Sud du centre de l'Enfance et de la Famille de Chamalières** dénoncent des conditions de travail inacceptables accentuant leurs difficultés à remplir leurs missions éducatives auprès de bébés, d'enfants et de familles déjà très fragilisés.

Il est temps que les élus du Conseil départemental entendent leurs revendications que nous ne pouvons que soutenir le plus nombreux possible

JEUDI 02 JUILLET à 8H devant le centre de l'enfance et de la famille à Chamalières (bd Gambetta)

La manifestation prendra ensuite la direction du Conseil départemental (vote du budget protection de l'enfance)

(Parcours : Bellevue, Jean Jaures, Drelon, Bonnabaud, Av. Julien, Place de Jaude, colonel Gaspard, maréchal Juin)

Mobilisation du 2 juillet 2020

Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille



Accueil d'urgence
365 jours par an
7/7 24/24

40 bébés accueillis
pour une capacité
de 23

Maison parentale :
34 personnes (parents
enfants) pour un
éducateur les soirs et
weekend

116%
d'occupation en
2019

Pour ce faire, nous souhaitons délocaliser des groupes (11-18 ans) pour favoriser leur intégration dans la société et leur permettre d'évoluer dans un environnement plus apaisant et moins étouffant.

Le (CDEF) de Chamalières est un établissement autonome de la fonction publique hospitalière. Notre mission se situe autour de la protection de l'enfance.

Nous souhaitons dénoncer aujourd'hui la situation alarmante dans laquelle nous sommes amenés à devoir prendre en charge ces enfants, souvent déstabilisés, parfois victimes de violences physiques et psychiques, toujours fragilisés, dans des conditions toujours plus complexes et inadmissibles !

Il nous est imposé d'accueillir des enfants là où les effectifs sont déjà saturés, il n'y a plus de chambre !

Les enfants restent parfois plus d'un an (au lieu de 6 mois maximum) car aucune orientation n'est possible. Nous accueillons des bébés dans une pouponnière qui a une capacité d'accueil pour 23 enfants (répartis sur 4 groupes) alors que nous en accueillons actuellement 40 (création temporaire en urgence de 2 groupes supplémentaires, un autre pourrait voir le jour sous peu...). Le dispositif est plus qu'engorgé. Autre exemple, à plusieurs reprises 5 bébés ont dû dormir dans une chambre de 9 m². Imaginez-vous confier votre enfant dans de telles conditions ?

Les autres groupes (3-18 ans) ont une capacité d'accueil de 13 enfants par groupe ! Et là encore, nous devons parfois prendre en charge jusqu'à 18 enfants ! Des chambres s'envisagent donc dans des salles communes et les enfants partagent les repas très régulièrement à 20 personnes à table. A la maison parentale 34 personnes (parents en difficultés/enfants) pour un éducateur les soirs et le weekend...

Notre direction fait du sureffectif un levier et une manne économique pour adapter les besoins. Cette stratégie ne prend pas en compte les dégâts sur le développement des enfants (difficultés d'apprentissage, troubles psychologiques...).

Nous voulons :

- Entériner le renforcement de certaines équipes
- Pérenniser les postes innovants créés pour suppléer nos difficultés d'accompagnement
- Favoriser les titularisations pour limiter la précarisation
- Diminuer la capacité d'accueil des groupes à 8 enfants tout en préservant la capacité d'accueil globale.

C'est pourquoi nous disons **STOP** à cette politique irresponsable et inconséquente faisant des enfants orientés non pas protégés mais sacrifiés !

Nous ne demandons pas de primes... Mais **des conditions d'accueil décentes pour les enfants !!!**

M. GOUTTEBEL a annoncé que la protection de l'enfance serait sa priorité en 2020... Qu'en est-il réellement ?

Il est temps, élus départementaux, de voter en prenant en considération les besoins énoncés.

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

[https://solidaires.org/MOBILISATION-LE-2-JUILLET-DU-PERSONNEL-DU-CENTRE-DEPARTEMENTA
L-DE-L-ENFANCE-ET](https://solidaires.org/MOBILISATION-LE-2-JUILLET-DU-PERSONNEL-DU-CENTRE-DEPARTEMENTA
L-DE-L-ENFANCE-ET)